

Travailler dans le secteur des services à la personne

Grandes tendances de l'emploi du secteur

En Loire Atlantique, le secteur des services à la personne totalise en 2005 près de 12,6 millions d'heures travaillées, soit 35.2 % du total des heures travaillées à l'échelle de la région. Majoritairement, les heures travaillées la même année se font sous un mode direct : 70 % du total des heures ont été travaillées par des salariés embauchés directement par des particuliers.

Le secteur d'activité des services à la personne a connu, et va connaître encore plus nettement, un **développement exceptionnel** sous les effets conjugués des **évolutions socio-démographiques** et des mesures politiques mises en place.

Une diversité de domaines d'activités

- Les **services de la vie quotidienne liés à l'entretien** de la maison et aux **travaux** ménagers, liés au **jardinage**, liés à la préparation et livraison des repas, au petit bricolage
- Les **services aux familles** : le soutien scolaire et les cours à domicile, l'assistance informatique et Internet à domicile, l'assistance administrative
- Les **services aux seniors et aux personnes dépendantes** : les activités d'assistance, de garde-malade, d'aide à la mobilité et transport de personnes, d'accompagnement dans les promenades et actes de la vie courante et, pour les personnes dépendantes, la conduite du véhicule personnel, les soins esthétiques à domicile, les soins et promenades d'animaux domestiques. Ces services sont essentiellement assurés par le secteur associatif ou public (Centre Communal d'Action Sociale) puisque délivrés dans le cadre d'un agrément qualité.

Ce secteur s'ouvre depuis 2005 sur de **nouvelles activités** comme les services de soins d'esthétiques, conduite de véhicule personnel, ou garde d'enfants. Ce secteur connaît des enjeux forts liés à la **professionnalisation** des salariés (atout des acteurs de l'économie sociale et solidaire : la qualité du service), à l'attractivité des métiers, au recrutement (en tension, peu de candidatures « de qualité », concurrence entre acteurs, départ à la retraite), à la fidélisation et l'intégration du personnel, à l'amélioration des conditions d'exercice (« fragmentation des horaires », niveau de rémunération, compétences de l'encadrement).

Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire dans le secteur des SAP ?

Il comprend les acteurs associatifs dont l'activité est essentiellement tournée vers l'**accompagnement** et la **prise en charge** d'un public fragile et/ou dépendant (agrément qualité). Ces acteurs interviennent notamment dans le domaine de l'assistance aux personnes âgées de 70 ans et plus, aux personnes handicapées ou dépendantes ou garde d'enfants de moins de 3 ans.

L'offre de services des acteurs de l'ESS se construit en réponse aux besoins des usagers mais aussi des salariés. Des structures de l'insertion par l'économie sont également agréées services à la personne à l'échelle locale (associations intermédiaire et entreprises d'insertion).

Quelques mots clés pour caractériser l'offre de services à la personne portée par les acteurs de l'ESS ...

Des valeurs associées à une offre de services solides

Des **atouts** de nature **opérationnels** : prestations de qualité, expérience, capacité à remplir des prestations complexes, le professionnalisme, le personnel formé...

Des **atouts politiques** (valeurs) : l'engagement, le respect et l'accompagnement des personnes (salariés et usagers), la finalité de performance mais pas d'enrichissement (non lucrativité, équité économique...)

Les acteurs « ressources »

Les opérateurs locaux et représentants des fédérations de l'aide à domicile

- **Aide à domicile en milieu rural (ADMR 44)**
02 40 02 07 30 / info.fede44@admr.org
<http://www.admr.org>
- **Aides à Domicile en Activités Regroupées (ADAR)**
02 40 16 91 30 / aidedomicile@adar44.com
- **Association Aide Familiale Populaire de Loire Atlantique (AAFP)**
02 51 80 62 72 / aafp.nantes@wanadoo.fr
- **Association d'aide à Domicile pour Tous (ADT 44)**
02 51 80 61 20
- **AAFP / CSF 44**
02.51.80.62.72 / aafp.nantes@wanadoo.fr
- **Association nantaise d'aide familiale (ANAF)**
02 40 73 73 09 / anafnantes@wanadoo.fr
- **A.R.E.F. (Association de Recherche d'Emplois Familiaux)**
02 40 95 09 66 / contact@association-aref.org
- **ADEF (Aide à Domicile - Emplois Familiaux)**
02 40 05 00 84 / adef.4@wanadoo.fr

Les réseaux et acteurs de l'insertion par l'économie

- **Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI)**
02 40 43 73 48
urei.pdl@wanadoo.fr
- **COORACE**
02 40 92 81 31
coorace.pdloire@wanadoo.fr
- **Ménage service** - association intermédiaire
02 40 49 42 77
aidedomicile@adar44.com
- **Partage 44** – association intermédiaire
02 40 74 43 40
partage44-accueil1@wanadoo.fr